

Communiqué de presse 19 février 2021

### Conseil métropolitain 19 février 2021 :

## Aménagement du territoire

# La Métropole Européenne de Lille aménage la Branche de Croix, maillon essentiel de la trame verte et bleue métropolitaine

Située sur les communes de Croix, Wasquehal et Villeneuve-d'Ascq, la Branche de Croix a fait l'objet d'importants travaux qui ont progressivement mené à sa totale artificialisation. La dégradation des lieux est aujourd'hui incompatible avec les objectifs de restauration de la trame verte et bleue métropolitaine, de développement urbain, d'attractivité économique et d'amélioration du cadre de vie de la population. Pour y remédier, la Métropole Européenne de Lille va mener d'importants travaux de réhabilitation du site.



Les travaux de restauration de la Branche de Croix reposeront sur un principe de renaturation des lieux. Les ouvrages non indispensables seront supprimés pour permettre un fonctionnement hydraulique autonome plus proche du naturel, réduisant ainsi les couts de gestion hydraulique et fluviaux existants. Ce projet d'aménagement prévoit notamment :

- le curage et le reprofilage des berges,
- la suppression du seuil du port et la réhabilitation complète de la confluence avec la Marque,
- la remise à ciel ouvert d'une partie de la section enterrée,
- la suppression de la station de relevage et la réalisation de nouveaux ouvrages de franchissement
- la rénovation du système d'assainissement,
- la création d'une voie verte longeant la branche,
- la plantation des berges et la création de milieux écologiques variés.

Pour ce faire, les élus métropolitains ont voté ce jour le lancement d'un appel d'offre répondant à la nécessité de conclure un marché pour un montant total de 21,1 M€ H.T. pour l'ensemble des prestations.

Celles-ci seront décomposées en 3 lots :

- Lot 1 : curage, démolition et terrassement estimé à 12,5M € H.T.
- Lot 2 : génie civil et assainissement estimé à 6,2M € H.T.
- Lot 3: VRD, espaces verts, mobiliers et éclairages estimé à 2,4M € H.T.

Par ailleurs, les communes de Croix et Wasquehal souhaitent la mise en place d'éclairages publics, d'équipements de jeux, de loisirs et de sports sur le tronçon communal de voie verte longeant la branche. Afin de les intégrer au mieux dans le projet de voie verte et simplifier leur mise en œuvre, les travaux seront réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de la MEL. S'agissant de compétences communales, il est donc nécessaire d'effectuer un transfert de maîtrise d'ouvrage des communes concernées vers la MEL.

Le Conseil a ainsi acté deux conventions de transfert de maîtrise d'ouvrage ainsi que des financements correspondants, soit 250 000 € H.T.

#### Un projet de renaturation en réponse aux attentes grandissantes des métropolitains

La MEL s'est engagée depuis plusieurs années dans l'aménagement des parcs, voies vertes, canaux et plans d'eau, constituant une véritable trame verte et bleue écologique, ouverte aux modes doux et loisirs de plein air.

« La Branche de Croix bénéficie d'un emplacement stratégique et représente un maillon essentiel de la trame verte et bleue métropolitaine. Sa réhabilitation traduit aujourd'hui l'intensification des efforts de la MEL pour répondre à la demande toujours croissante de ses habitants d'une nature accessible avec la réalisation de nouveaux projets ambitieux. » explique le Président Damien Castelain.

A terme, ce projet permettra donc la création de nouveaux espaces publics de qualité, de conforter et amplifier la trame verte et bleue, développer et créer de nouveaux usages autour de l'eau et des espaces naturels et paysagers, et offrir un cadre de vie de qualité et une attractivité pour les opérations urbaines bordant la branche.

## À propos de la MEL

Au service des 95 communes qui la composent, la <u>Métropole Européenne de Lille</u> agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transport, logement, économie, énergie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. Le Conseil de la Métropole, présidé par Damien Castelain depuis sa réélection du 9 juillet 2020, est composé de 188 membres élus pour 6 ans.

**Contact presse** 

Agathe Lavalée
<a href="mailto:alavalee@lillemetropole.fr">alavalee@lillemetropole.fr</a>
03 20 21 23 50